

SURVEILLANTS D'ACTIVITÉS

Service du sport et du plein air
Concours # 2013-92

Horaire : Disponibilité de soir et de fin de semaine

Salaire : 13,26 \$/heure

Exigences : Avoir 18 ans au 1^{er} décembre 2013

Habiléité en ski de fond (pour le poste de surveillant du sentier de ski de fond et de raquette)

Envoyez votre curriculum vitae par courriel, en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, au plus tard le 3 novembre 2013, à l'adresse suivante : rh@ville.saint-eustache.qc.ca

À noter que seuls les fichiers joints de format Word ou PDF seront acceptés.

La Ville de Saint-Eustache souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi.

Seules les personnes sélectionnées recevront une réponse.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le titulaire du poste installe le matériel pour les activités, assure une surveillance des lieux sous sa responsabilité, accueille les différents participants et perçoit les sommes d'argent pour leur participation aux différentes activités.

RÔLE ET RESPONSABITÉS:

- Effectue certains travaux d'entretien légers et assure la propreté et le fonctionnement général des lieux pour les utilisateurs tel que de nettoyer et de laver les vitres, de balayer et de passer la vadrouille sur les planchers, de nettoyer les toilettes, de pelleter la neige et autres;
- Coordonne les diverses activités, installe et retire le matériel utilisé pour la ou les activité(s) prévue(s) et voit au respect, ainsi qu'à l'application des règlements;
- Vérifie l'éclairage des locaux et éteint les lumières lorsque l'activité ou l'évènement est terminé;
- S'assure de l'ordre et de la propreté des vestiaires au début et à la fin de l'activité et ramasse ce qui a été oublié par les participants;
- Contrôle les entrées et les sorties des utilisateurs, les accueille, répond à leurs questions et perçoit les sommes d'argent des gens qui participent aux activités;
- Surveille, à intervalles réguliers, les participants et leur circulation, les activités, les lieux et s'assure du respect des règlements;
- Administre les premiers soins lorsque nécessaire;
- Complète le rapport d'accidents et d'incidents lorsque nécessaire et fait le suivi auprès du Service du sport et du plein air;
- Complète des rapports journaliers tels que le rapport statistiques regroupant le nombre de participants et le total des sommes perçues;
- Ouvre et ferme les installations selon les procédures établies telles que verrouiller les portes lorsque le surveillant a quitté les lieux et assure la sécurité générale des lieux telle que la mise en marche du système d'alarme;
- Assure l'application du chronomètre lors des parties telles que le hockey, travaille en étroite collaboration avec les officiels et complète les diverses feuilles de pointage à cet effet.

NOTE: Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISÉS

- Avoir 18 ans au 1^{er} décembre 2013
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Certificat de premiers secours (un atout)
- Compréhension des besoins des utilisateurs
- Bon esprit d'équipe et flexibilité
- Bonne communication
- Autonomie et initiative
- Souci de la qualité et intégrité